

# Assurance à émission simplifiée

## Caractéristiques

	Alternative	Perspective	Alternative T20	Transition Émission Simplifiée
Protection	Vie Permanente	Vie Permanente	Vie T20	Maladie grave T10 ou T75
Type de capital assuré	Nivelé/Indexé	Nivelé/Indexé	Nivelé	Nivelé
Païement rapide	Possible en 20 ans	Non	Non	Non
Capital assuré disponible**	5 000 \$ à 50 000 \$* * max. 25 000 \$ pour les moins de 25 ans	5 000 \$ à 50 000 \$	10 000 \$ à 100 000 \$	10 000 \$ à 100 000 \$* * max. 75 000 \$ pour les 51 ans et plus
Âge à l'émission	Min : 6 mois Max : 80 ans	Min : 35 ans Max : 75 ans	Min : 20 ans Max : 70 ans	Min : 18 ans Max : 60 ans
Décès accidentel	Prestation doublée	Prestation doublée	Prestation simple	N/A
Décès/MG dans les 24 premiers mois	Remboursement des primes + 5 % d'intérêt	Prestation de décès	Remboursement des primes + 5 % d'intérêt	Prestation Maladie Grave
Exigences médicales	Déclaration de l'assuré et du contractant	6 questions	4 questions	9 questions
Taux non-fumeur	Oui	Oui	Oui	Oui
Remboursement des primes	Non	Non	Non	Disponible
Multi assuré	Non	Jusqu'à 2	Non	Jusqu'à 2
Valeur de rachat	Oui, si paiement 20 ans	Oui	Non	Non
Proposition	F2	F8	F11	F32

\*\* Un maximum de 150 000 \$ s'applique à l'ensemble des polices Alternative et Perspective pour un même assuré.

## Conditions admissibles

CONDITION MÉDICALE	Alternative	Perspective	Alternative T20	Transition Émission Simplifiée
Tension artérielle élevée	✓	✓	✓	✓
Refusé dans les 2 dernières années	✓		✓	
Diabète	✓		✓	
Cholestérol élevé	✓	✓	✓	✓
Mauvais dossier de conduite automobile	✓	✓	✓	✓
Cure de désintoxication pour alcool	✓		✓	
Voyage dans des pays dangereux	✓	✓	✓	✓
Dépression	✓	✓	✓	✓
Usage de drogues dures	✓ > 6 mois	✓ > 2 ans	✓ > 3 ans	✓ > 5 ans
Fibrose kystique	✓	✓	✓	✓
Sclérose en plaques	✓	✓	✓	✓
Épilepsie	✓	✓	✓	✓
En rémission de cancer	✓ > 3 ans	✓ > 5 ans	✓ > 3 ans	
Crise cardiaque (Infarctus du myocarde)	✓			
AVC	✓		✓	
Cirrhose du foie	✓			✓
Insuffisance rénale	✓			✓
Hépatite B, C ou chronique	✓			
Sports hasardeux	✓	✓	✓	✓
En perte d'autonomie				
SIDA ou VIH				

Exemple : Un client souffrant de diabète est éligible aux protections Alternative et Alternative T20 mais pas à Perspective ni à Transition Émission Simplifiée

Pour plus de détails, consultez les guides de produits Alternative & Perspective ainsi que Transition, disponibles dans le centre de documentation de l'extranet.